

## COMMUNE DE PAVILLY

### NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE TRANSPORT DE PERSONNES

#### A) Généralités

Ce budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement du service public local de transport de personnes, à savoir, les transports suivants :

- la desserte du collège « Les Hauts du Saffimbec » , du périscolaire et des activités estivales du centre de loisirs des 2 rivières, sous la forme d'une prestation de service confiée à VTNI par la commune, dans le cadre d'un marché public,
- la desserte des écoles Jean Maillard et André Marie, sous la forme d'une exploitation en régie de la desserte, effectuée pour les pavillais résidant dans les hameaux ;
- La desserte des écoles Jean Maillard et André Marie, sous la forme d'une prestation de service assurée par le Département, qui est ensuite facturée à la commune ;

#### B) Les dépenses de fonctionnement réalisées

En 2019, les principales dépenses de fonctionnement réalisées se sont élevées à **123 457.05 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

DÉPENSES	CRÉDITS PRÉVUS 2019	CRÉDITS RÉALISÉS 2019
Dépenses courantes (Chap 011)	271 700 €	112 321.65 €
Dépenses de personnel (Chap 012)	13 500 €	11 135.40 €
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>285 210.00 €</b>	<b>123 457.05 €</b>
Virement à la section d'investissement	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>285 210.00 €</b>	<b>123 457.05 €</b>

#### C) Les recettes de fonctionnement réalisées

En 2019, les principales recettes de fonctionnement réalisées se sont élevées à **154 550.00 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

<b>RECETTES</b>	<b>CRÉDITS PRÉVUS 2019</b>	<b>CRÉDITS RÉALISÉS 2019</b>
Prestations (Chap 70)	19 236.94 €	18 950.00 €
Subvention d'exploitation (Chap 74)	135 600.00 €	135 600.00 €
<b>Total recettes réelles</b>	<b>154 836.94 €</b>	<b>154 550.00 €</b>
Résultat reporté N-1	130 373.06 €	130 373.06 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>285 210.00 €</b>	<b>284 923.06 €</b>

La principale recette est assurée par la subvention versée par le budget communal, pour un montant de 135 600.00 €.

#### **D) Le résultat de l'exercice budgétaire 2019**

Le résultat de l'exercice budgétaire 2019 fait apparaître un excédent disponible de **161 466.01 €**, ainsi obtenu :

Résultat de la section d'exploitation 2019 (excédent)	31 092.95 €
Reprise de l'excédent de l'exercice 2018	130 373.06 €
Résultat de clôture de la section d'exploitation 2019 (excédent disponible)	<b><u>161 466.01 €</u></b>

*Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.*

Fait à Pavilly, le 20 Juillet 2020.

Pour le Maire absent et par délégation  
L'adjointe au Maire en charge du Développement Durable,

Agnès LARGILLET